

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 11-12

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société romande d'apiculture

PV de l'assemblée des délégués du 17 mars 2007 à Neuchâtel

1) Souhaits de bienvenue et ouverture de la 131e assemblée de la SAR:

Le président Willy Debély ouvre la 131^e assemblée des délégués à 9 h 30 en souhaitant la bienvenue à tous les délégués ainsi qu'aux membres présents.

Il excuse les personnes qui ne peuvent malheureusement assister à cette assemblée.

Le président passe la parole à M. Didier Gigon, président de la fédération neuchâteloise d'apiculture, qui salue tous les participants et notamment M. Fernand Cuche, conseiller d'État.

Le président passe la parole à M. William Schneeberger, président de la FSSA, qui adresse au nom de son comité, une cordiale bienvenue à toutes et à tous et présente les travaux de la FSSA, spécialement le souci des OGM et des pesticides.

M. Fernand Cuche, vice-président du conseil d'État, accueille avec plaisir et honneur les membres de l'assemblée des délégués de la SAR. Il rappelle la nécessité des abeilles pour la pollinisation de la nature et son plaisir de manger du miel. Il demande aux apiculteurs d'être plus présents dans les médias et auprès des politiques afin d'expliquer au mieux les vertus des abeilles et des produits de la ruche.



L'ordre du jour proposé dans la Revue Suisse d'Apiculture du mois de mars 2007 est accepté sans remarques.

2) Contrôle des pouvoirs:

Les sept fédérations sont représentées par 79 délégués

Cette assemblée est apte à délibérer.

Le président la déclare légalement ouverte.

3) Désignation des scrutateurs:

Sont désignés: MM. Michel Rausis, François Mignot et Michel Fahrny.

4) Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 mars 2006:

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 mars 2006 est accepté, sans remarques, à l'unanimité.

5) Rapport du Président:

Le président fait son rapport qui est accepté à l'unanimité.

Il demande une minute de silence en mémoire des membres décédés.

Le président incite les fédérations et les sections à recruter de nouveaux apiculteurs car leur nombre diminue chaque année, et rappelle l'importance de nouveaux adhérents à la SAR.

Le président présente le travail effectué durant l'année 2006 par le comité central.

Il remercie les organisateurs de «L'abeille en fête».

Le président évoque le concours de ruchers et son problème de participants; à ce sujet une commission a été désignée.

Il rappelle l'importance des conseillers et des moniteurs éleveurs.

Actuellement un cours de formation d'inspecteurs se déroule.

Les apiculteurs sont responsables de l'état sanitaire de leurs ruchers.

6) Adoption des rapports publiés dans la revue SAR:

Les rapports:

- du contrôle du miel
- de la vulgarisation et de l'élevage
- du concours de ruchers
- des assurances

sont acceptés à l'unanimité.

7) Finances:

7.1 Comptes 2006:

Les comptes 2006 sont présentés.

7.2 Rapport des vérificateurs:

Les vérificateurs font rapport sur les comptes 2006 et proposent de les accepter en soulignant l'excellent travail de l'administrateur.

Les comptes 2006 sont acceptés avec une voix d'opposition.

Pour 2007, les sections d'Entremont, Erguel – Prévôté et Franches-Montagnes sont désignées pour la vérification des comptes.

7.3 Budget 2007:

Le budget 2007 est présenté.

M. Fernand Bovy demande des explications au sujet du compte de promotion (publicité). Il propose que tout investissement supérieur à 8'000 Fr. soit réparti comme suit:

- ¼ par le compte publicité
- ¾ par le compte d'exploitation de la SAR.

M. Jean-Claude Rossier approuve cette remarque.

Cette proposition est acceptée malgré deux oppositions.

Le budget est accepté à l'unanimité.

8) Concours de ruchers:

8.1 Concours 2006 :

M. Erwin Noirat présente le concours de ruchers 2006 qui s'est déroulé dans la 2^{ème} circonscription.

M. Pierre-André Bonzon reçoit la médaille de vermeil avec 143 points sur 150. Ce dernier remercie le jury pour l'attribution de cette médaille qui récompense 40 années de passion. Il demande à ce que la nouvelle commission parle des maladies lors de l'élaboration du nouveau règlement.

8.2 Concours 2007 :

En 2007 la circonscription 12, soit les sections de Sierre, Sion, Hérens et Conthey, participera au concours.

9) Révision du compte de publicité:

M. Fernand Bovy demande que la lettre C, de l'article 3, ne soit pas supprimée; cette proposition n'est pas retenue par l'assemblée.

Mme Ruth Erismann demande à ce que l'assemblée des délégués puisse prendre position pour les investissements de publicité.

Le caissier rappelle que l'adoption du budget (qui contient aussi le poste Publicité) est de la compétence de l'assemblée des délégués.

Le budget 2007 a été accepté à l'unanimité (point 7.3).

10) Renouvellement des mandats au CC de MM. Erwin Noirat, Eric Marchand et Mme Rose Aubry:

Les mandats sont renouvelés par applaudissements.

11) Confirmation du lieu de l'assemblée 2008 et organisation 2009:

Fribourg confirme l'organisation pour 2008 et le Valais se propose pour 2009.

12) Divers et imprévus:

M. Eric Marchand présente Mme Gabrièle Soland appelée à prendre la succession de M. Charles Maquelin en tant que cheffe technique de la commission d'élevage SAR. Mme Soland est biologiste et inspectrice des ruchers.

M. Jean-Claude Rossier, président de la fédération vaudoise, propose que l'ordre du jour de l'assemblée soit publié dans la 1^{ère} revue de l'année. Le président lui rappelle que les fédérations peuvent faire part de leurs remarques jusqu'à la mi-janvier. L'ordre du jour sera transmis aux fédérations à la fin janvier. Il fait également remarquer que la participation au concours de ruchers est faible et propose que l'inscription se fasse auprès des fédérations afin de pouvoir intervenir. Il demande aussi que les comptes de la FSSA soient publiés dans la revue. La SAR y est favorable.

Mme Corinne Gabioud remercie chacun de la participation à la manifestation «L'abeille en fête», tenue à Martigny, qui fut un succès.

M. Simon Roth, représentant de la Médiathèque du Valais remercie le comité de son invitation; il rappelle:

- ¼ des livres est catalogué
- l'acquisition des livres et DVD est de la responsabilité de la SAR.
- le prêt et l'envoi des livres sont gratuits mais le retour est payant; tout ceci pour autant qu'on soit membre de la Médiathèque du Valais (inscription gratuite).

M. Peter Gallmann présente les travaux du Liebefeld, planifiés sur quatre ans. L'objectif suprême est de garantir la pollinisation; pour cela il faut une apiculture fonctionnelle et des produits apicoles de qualité.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 11 h00.

Pierre Cleusix, secrétaire



Vulgarisation et élevage

Le savoir de chacun peut être un enrichissement pour tous, s'il est partagé.

Les responsables des sections sont parfois empruntés pour trouver des conférenciers lors de leur assemblée annuelle. Le conseiller apicole ou le moniteur éleveur de la section est évidemment la première personne à contacter pour une conférence lors de l'assemblée annuelle des sections.

Toutefois, il est parfois difficile de varier les thèmes traités lors des assemblées. La liste ci-dessous vous permettra de prendre contact avec un conseiller apicole ou moniteur éleveur qui pourra traiter d'un sujet qui vous intéresse.

Rappel: une conférence est indemnisée à hauteur de 180.- Fr., la vulgarisation participant au 90% du montant (les 10% restants sont à la charge de la section). Les conférences sont payées immédiatement au conférencier, le formulaire y relatif, acquitté par le conférencier, est à envoyer au responsable de la vulgarisation SAR. Aucun autre frais (notamment de déplacement) n'est couvert pour une conférence.

Conseillers apicoles et moniteurs éleveurs désireux de donner des conférences dans d'autres sections		
<i>Nom, prénom</i>	<i>thème(s)</i>	<i>téléphone</i>
Conseillers apicoles		
Bachmann Christophe	Transhumance / Formation de nucléi	079 293 39 72
Despont Raphaël	Anatomie / Concours des ruchers	079 650 16 03
Guex Jean-Claude	Varroa, Aethina	026 665 15 50
Kovar Philippe	A disposition pour visites du rucher (sorties)	076 588 31 00
Meuwly Jean-Pierre	Nourrissement, cire, propolis / Les maladies	024 498 22 59
Pasche André	Cours pour débutants / Année apicole au rucher / Maladies / Evolution de l'apiculture	021 903 11 87
Perraudin Paul	Biologie / Apithérapie	027 776 27 01
Pidoux Viviane	Les produits de la ruche	021 905 23 09
Rossier Jean-Claude	Récolte du pollen (trappes, etc.)	021 809 58 14
Strahm Rudi	Développement printanier	021 943 41 60
Tellenbach Ernest	La miellerie	021 808 72 38
Moniteur éleveur		
Maillard Didier	Frelons / Bourdons / Histoire de l'apiculture	076 499 93 58

Nous rappelons que chaque section a droit à une conférence par année, conférence traitant évidemment de sujet en rapport avec l'apiculture. Si vous avez des questions supplémentaires à ce sujet, veuillez prendre contact avec le soussigné.

Merci à tous les comités de prendre en compte le souci de formation au sein de leur section.

Le responsable de la vulgarisation et de l'élevage SAR:

François Juillard

Séance du comité SAR du 24 septembre 2007

Informations brèves

La première séance de travail du "Groupe abeilles" constitué par l'Office fédéral de l'agriculture a eu lieu à fin août. La création de quatre sous-groupes de travail a été décidée, soit:

- recherche et lutte contre les maladies,
- formation et vulgarisation,
- élevage, qualité des produits de la ruche et commercialisation, structure des organisations,
- rapports avec l'agriculture.

La SAR est représentée par E. Marchand, F. Juillard, R. Aubry et W. Schneeberger respectivement.

Le groupe de travail (E. Noirat, P.-A. Bonzon, J. Troxler et Ph. Treyvaud) chargé de la révision du Règlement du concours de ruchers et du Règlement d'application a rendu son travail. Le comité y a apporté d'ultimes corrections. Le projet sera présenté aux présidents de fédération à fin novembre et sera publié dans la Revue SAR avant la prochaine assemblée des délégués. Par ailleurs, ce même groupe a totalement repensé le questionnaire soumis aux participants, en supprimant une vingtaine de questions qui lui paraissaient relever plutôt du bachotage; il les a remplacées par une dizaine de questions ayant trait principalement aux maladies du rucher, à la récolte du miel et aux responsabilités de l'apiculteur.

Le comité

Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture Saison 2008

Le concours de ruchers 2008 se déroulera dans la 9^{ème} circonscription. Les sections: La Gruyère, La Veveyse, la Glâne et Marly seront appelées à participer au concours de ruchers SAR 2008.

C'est l'occasion rêvée de le faire savoir. Un apiculteur qui se prépare et participe au concours peut et doit être une référence.

L'hiver qui est devant nous vous sera propice à parfaire la préparation et à améliorer une foule de détails. Le règlement et l'échelle de pointage forment un excellent canevas pour ne rien oublier. Les cours organisés par les vulgarisateurs ou les moniteurs en élevage sont de bons moyens de rester en pleine forme. Et n'oubliez pas que vous êtes les premiers bénéficiaires de tout ce que vous aurez investi. Je vous encourage vivement à vous laisser tenter par cette passionnante et riche aventure.

Je vous souhaite une bonne préparation et un agréable hiver et attends vos nombreuses inscriptions.

Le responsable du concours: Erwin Noirat